



PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ ASCOT CORNER  
**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :**

Lors de la séance extraordinaire du conseil municipal d'Ascot Corner tenue le 14 décembre 2015 à 19 h 30, le règlement suivant a été adopté, à savoir :

**Règlement n° 604** Décrétant l'imposition des taxes, permis et compensation pour l'année 2016.

Ce règlement est déposé au bureau municipal et toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture du bureau municipal.

---

DONNÉ à .....Ascot Corner.....ce...17<sup>e</sup> .....jour de.....décembre... de l'an deux mille quinze.

\_\_\_\_\_  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné (e), Daniel St-Onge, directeur générale et secrétaire-trésorier de la municipalité d'Ascot Corner, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 17 décembre 2015, entre 13 et 16 heures.  
En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17<sup>e</sup> jour de décembre 2015.

\_\_\_\_\_  
Directeur général et secrétaire-trésorier